Formation initiale

selon l'âge, le sexe, l'installation dans ou hors cadre familial

Le niveau de formation des exploitants agricoles augmente au fil des générations comme pour l'ensemble des actifs. En 2020, un exploitant sur deux a suivi une formation générale ou agricole de niveau bac ou plus. Parmi les exploitants de 60 ans ou plus, 23 % n'avaient pas suivi de formation générale ou agricole au-delà de l'école primaire, tandis que la quasi-totalité des générations suivantes ont au moins une formation de second cycle court. Les moins de 40 ans disposent d'une formation plus élevée : 85 % ont un niveau au moins égal au baccalauréat.

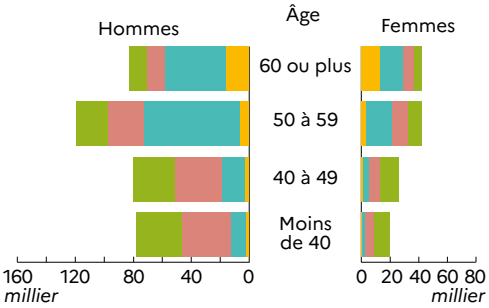
Comparées à leurs homologues masculins, les exploitantes ont plus souvent atteint un niveau d'études supérieures, mais un niveau plus faible en matière de formation agricole.

L'installation des exploitants ne s'effectue plus seulement dans un cadre familial[1]. En 2020, un quart des exploitants ont pris la tête d'une exploitation sans prendre la succession d'un membre de leur famille. Parmi eux, 65 % ont une formation générale ou agricole de niveau bac ou plus, contre 52 % des exploitants qui ont repris une exploitation familiale.

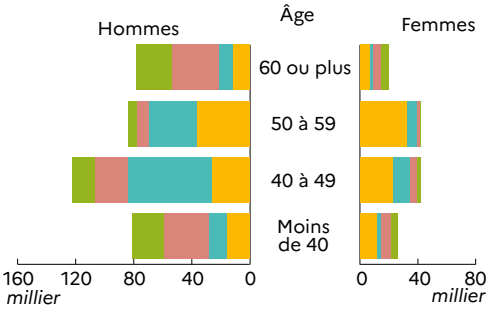
1. Le cadre familial du chef d'exploitation ou des coexploitants comprend le conjoint, les ascendants, les descendants et autres apparentés, y compris la famille du conjoint et ce jusqu'au 2e degré en conformité avec la notion de cadre familial définie dans les conditions d'attribution de la dotation jeune agriculteur (DJA).

Niveau de formation le plus élevé des exploitants[1] en 2020

- **Formation générale ou agricole**



- **Formation agricole**



Niveau études supérieures
Second cycle long
Second cycle court
Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire

1. Chefs d'exploitation et coexploitants.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Niveau de formation des exploitants[1] en 2020 et installation dans ou hors cadre familial

		Cadre familial		Hors cadre familial	
		Formation agricole	Formation générale ou agricole	Formation agricole	Formation générale ou agricole
		%			
Moins de 40 ans	Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire	18,2	1,9	17,3	1,9
	Second cycle court	11,6	13,2	12,3	12,9
	Second cycle long	38,9	41,7	38,2	39,2
	Niveau études supérieures	31,3	43,1	32,2	45,9
	Tous niveaux de formation (en millier)	65,7		31,0	
40 ans ou plus	Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire	35,8	11,1	34,8	8,4
	Second cycle court	33,4	43,6	26,9	33,9
	Second cycle long	18,8	24,5	21,0	25,7
	Niveau études supérieures	11,9	20,8	17,3	32,0
	Tous niveaux de formation (en millier)	297,1		89,1	
Tous âges	Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire	32,6	9,4	30,3	6,8
	Second cycle court	29,5	38,1	23,1	28,5
	Second cycle long	22,5	27,7	25,4	29,2
	Niveau études supérieures	15,4	24,8	21,2	35,6
	Tous niveaux de formation (en millier)	362,8		120,1	

1. Chefs d'exploitation et coexploitants.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Formation initiale

formation des exploitants

Le niveau de formation agricole des dirigeants d'exploitation progresse avec la dimension économique de l'exploitation. Parmi les exploitants de moins de 40 ans, 43 % n'ont aucune formation agricole dans les microexploitations contre seulement 14 % dans le reste des exploitations. Ces parts sont respectivement de 44 % et 74 % pour le niveau baccalauréat ou plus.

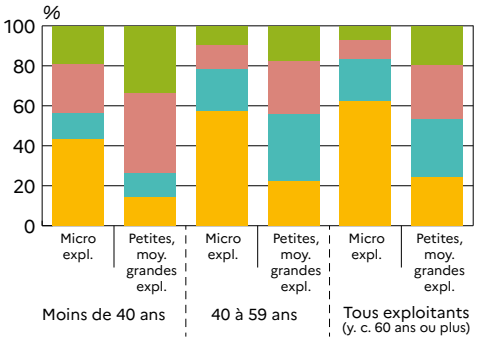
Davantage que pour les exploitations familiales, la gestion des exploitations sociétaires, généralement de moyenne ou grande dimension, demande de disposer de solides connaissances en techniques agricoles et en gestion administrative ou comptable. Ainsi, la moitié des exploitants ont une formation agricole de niveau baccalauréat ou plus dans les exploitations de forme sociétaire contre 28 % en exploitation individuelle.

Les niveaux de formation agricole varient selon les orientations productives. Dans les élevages laitiers et de porcins-volailles, avec davantage d'exploitations de grande dimension et des chefs plus jeunes, la proportion d'exploitants avec une formation agricole de niveau bac ou plus est plus élevée. Elle est plus faible pour la viticulture, l'élevage de bovins viande et les cultures fruitières.

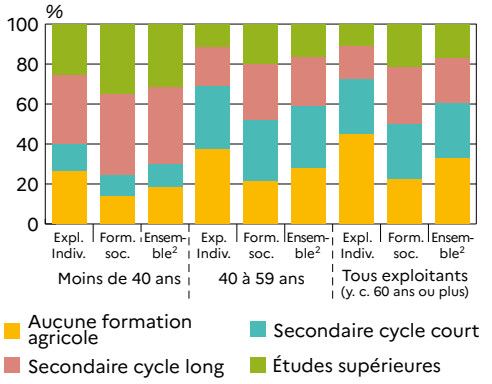
En 2020, la France figurait dans le peloton de tête des pays de l'Union européenne pour le niveau de formation agricole de ses chefs d'exploitation.

Niveau de formation agricole le plus élevé des exploitants[1], par tranche d'âge en 2020

• Selon la dimension économique de l'exploitation



• Selon la nature juridique de l'exploitation



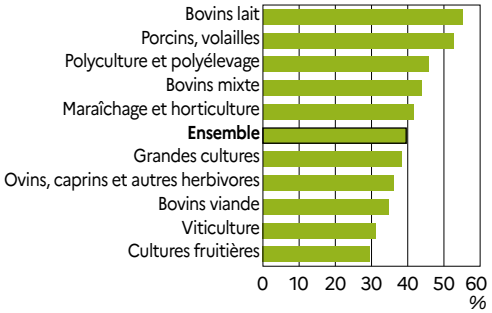
1. Chefs d'exploitation et coexploitants.
2. Exploitations individuelles, formes sociétaires et autres personnes morales.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Part de chefs d'exploitation ayant une formation agricole élémentaire ou complète[1]

%	Pays de l'UE à 27
Plus de 65	Pays-Bas, Allemagne
Plus de 50 à 65	**France** (65 %), Luxembourg, Autriche, Tchéquie, Belgique, Slovénie, Danemark, Lettonie
Plus de 40 à 50	Portugal, Estonie, Finlande, Lituanie, Irlande, Italie, Pologne
Plus de 25 à 40	Hongrie, Suède, Chypre, UE (27 %)
Plus de 10 à 25	Espagne, Slovaquie, Malte, Bulgarie
De 4 à 10	Croatie, Grèce, Roumanie

1. Niveau CAPa (certificat d'aptitude professionnelle agricole) et équivalent BEP agricole ou plus.
Source : Eurostat - Recensement agricole 2020

Exploitants[1] ayant une formation agricole de niveau bac ou plus en 2020



1. Chefs d'exploitation et coexploitants.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020